



La Gazette lussacoise

n° 14 - juin 2024

**FÊTE
FORAINE**



**COMMERCES
EN FÊTE**
animations sur les 3 jours



Food-Trucks



samedi 3

15h course cycliste
20h 30 concert
Green River Sons
Centre-bourg



**FÊTE PATRONALE
DE LA SAINT-ETIENNE**

3, 4 et 5 août 2024

dimanche 4

10h 30 messe patronale
et procession
15h Jeux Intervillages
8h/18h vide-grenier



Lundi 5

14h concours
de pétanque
au camping



22h 30
Feu d'artifice
au plan d'eau

14 juillet 2024

11h Cérémonie au Monument
avec la participation des « Enfants du Dorat »
11h 45 vin d'honneur offert par la Municipalité
suivi du Repas Républicain
dans le parc de la Mésou sous chapiteau
Animation musicale : Elodie Diamant



Dans le cadre du prix « Je lis j'élis », organisé par la bibliothèque de Magnac Laval, les élèves de l'école de Lussac-les-Eglises ont voté pour leur livre préféré dans de vraies conditions de votes, accompagnés par les trois adjoints au maire. Ils ont donc eu l'occasion d'entrer dans un isolement et de déposer leur bulletin de vote dans une véritable urne.

Ecole

URGENT RECHERCHE

Pour le bon développement de notre école et le bien-être des enfants, nous recherchons un Service Civique entre 18 et 25 ans, pour l'année scolaire 2024-2025.

La mission se déroule dans la commune de Lussac les Eglises (87360) et est à pourvoir **pour la rentrée scolaire de septembre.**

La personne sera chargée de :

- Soutenir les activités éducatives, pédagogiques et citoyennes des enfants
- Accompagner les élèves dans des classes à multiples niveaux (PS MS GS CM1 CM2 et CP CE1 CE2)
- Être vigilant et à l'écoute

Vous êtes motivé(e), rigoureux(se), patient(e), vous appréciez le contact avec les enfants et souhaitez rejoindre une équipe d'enseignantes dynamiques, cette mission est faite pour vous.

Vous pouvez postuler ou obtenir des renseignements en adressant un mail : ce.0870300d@ac-limoges.fr ou par téléphone au 05 55 68 27 11 (le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h).

ACCUEIL DES AGRICULTEURS

Les agriculteurs peuvent se rendre à France Services pour signaler les difficultés qu'ils rencontrent et qu'elles soient transmises à la Direction Départementale des Territoires.



Pour les personnes de 60 ans et plus

IL RESTE DES PLACES

LES ATELIERS D'ANIMATION de 14h30 à 17h00

(renseignements et inscriptions au 06.33.87.32.04)

Tous les lundis—Salle Polyvalent



**PROCHAINS RAMASSAGES DES ENCOMBRANTS
MARDI 06 AOUT - JEUDI 28 NOVEMBRE**

Propreté du bourg



La Commune a fait appel à un balayage professionnel pour un essai suite à l'interdiction du désherbant.



Deux projets co-construits avec des exploitants agricoles

Initiés en 2020, ces deux projets sont situés à Lussac-les-Eglises, respectivement aux lieux-dits **la Saille** et **l'Age**. Ils sont le fruit d'une co-construction entre deux exploitants agricoles en phase de prendre leur retraite, et la société Enoé. La volonté est d'apporter une réponse aux enjeux agricoles et énergétiques d'aujourd'hui et de demain, en permettant à de jeunes agriculteurs de s'installer et pérenniser ainsi l'exploitation agricole.

L'installation agrivoltaïque, adaptée pour l'exploitation agricole, assure la continuité de la production et vise à préserver cheptels et cultures face à l'évolution des phénomènes climatiques imprévisibles.



Implantation du projet

Projet la Saille

18,96 MWc

Puissance installée

450

Brebis

Légende

- Panneaux photovoltaïques
- Piste
- Poste de livraison
- Poste de transformation
- Réserve d'eau incendie
- Limite communale



Localisation du projet

Projet de l'Age

21,73 MWc

Puissance installée

600

Brebis

Implantation du projet

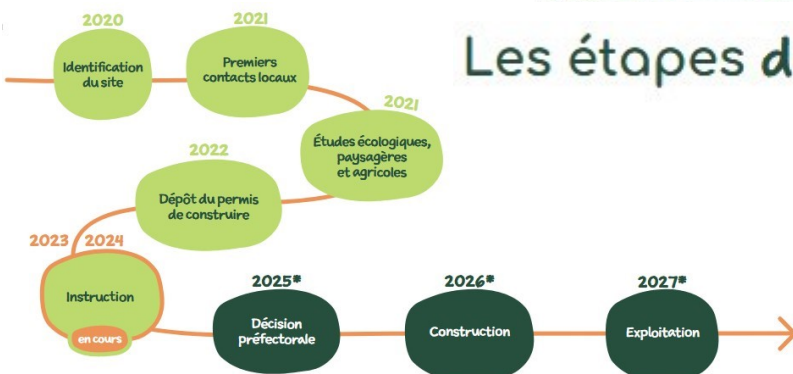


Localisation du projet

Légende

- Panneaux photovoltaïques
- Piste
- Poste de livraison
- Poste de transformation
- Réserve d'eau incendie
- Limite communale

Les étapes des deux projets



*Dates prévisionnelles

Après plusieurs années d'études et de concertation avec les autorités compétentes, le permis de construire est désormais en cours d'instruction auprès des services de l'Etat de la Haute-Vienne.



Cofinancé par l'Union européenne



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans

contact@mlr87.fr
<https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>
<https://www.facebook.com/mlrhv87>
https://www.instagram.com/mission_locale_rurale87/

CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI
VIE

MINI-BUS
 Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne
 Au plus près des jeunes

Pour aller plus loin et se rapprocher au plus près des jeunes sans solution et sans moyens de locomotion !

La Mission Locale Rurale dispose d'un mini-bus aménagé pour vous accueillir et vous proposer un temps d'échange et de conseils. Vous y trouverez des informations sur nos services et toutes les solutions pour les jeunes.

05 55 70 45 74 / contact@mlr87.fr



VIE QUOTIDIENNE : Permis de conduire, aide aux transports, aides financières, démarches liées au logement, accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...des conseils de jeunes pour donner son avis...

ORIENTATION : Découverte de secteurs et métiers, des casques à réalité virtuelle... Immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION : Droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

EMPLOI : Techniques de recherche d'emploi, Rencontres entreprises et employeurs, Offres d'emploi et offres en alternance, Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



37 avenue François de Bourdelle

87360 LUSSAC-LES-EGLISES

05 55 76 19 36

lussac-les-eglises@france-services.gouv.fr

UNIQUEMENT SUR RDV

Horaires d'ouverture

pour prise de rendez-vous

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Mercredi

de 9h00 à 12h00



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi 9h 30/12h - 14h/16h 30
mardi 9h 30/12h - 14h/16h 30
Mercredi 9h 30/12h
Jeudi 9h 30/12h - 14h/16h 30
Vendredi 9h 30/12h - 14h/16h 30

Obtenir son identité numérique certifiée



Qu'est-ce que l'identité numérique certifiée ?



Un usager détenant une identité numérique France Identité peut la faire certifier après une demande dans son application suivie d'un passage dans une mairie formée à cette démarche. L'identité de l'utilisateur est alors vérifiée lors d'un face à face avec un agent de mairie, au moyen d'une comparaison de ses empreintes avec celles contenues dans le titre présenté.

A quoi sert l'identité numérique certifiée ?

L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'utilisateur à des fins de vérification d'identité.

Conditions nécessaires pour utiliser la certification d'identité

Accéder à des démarches sensibles de façon totalement dématérialisée

Comment faire certifier son identité numérique ?

Les conseillers de France Services peuvent vous aider pour toutes les étapes. Pour obtenir la certification de votre identité numérique, vous devez :

1. Créer votre identité numérique France Identité.
2. Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité.
3. Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC. L'application génère un QR code.
4. Pour cette démarche, la France-Services de LUSSAC LES EGLISES accueille avec rendez-vous. Vous pouvez vous y rendre sur les horaires d'ouverture habituels.


 Une nouvelle carte d'identité
 Distribuée depuis août 2021 au format carte bancaire


 Un smartphone Android avec le NFC ou iOS
 Android 11 et iOS 16 minimum

+18
 Être majeur

Mairie - 3 Avenue François de Bourdelle 87360 LUSSAC-LES-EGLISES
 Téléphone : 05 55 68 21 10 - E-mail : mairie.lussac.les.eglises@orange.fr



Fleury



M. Le Maire, des adjoints et conseillers de Fleury sont venus à Lussac-les-Eglises le jeudi 18 juin. Un accueil leur a été réservé à la Mésou, suivi d'une visite au village de la Chaume à St Martin-le-Mault. Souvenir devant une maison qui a été habitée par des « Fleuriens ». Petit passage rapide à l'observatoire de l'étang de Murat ainsi qu'à France service.

18H



Dépôt d'une gerbe souvenir au monument au mort par Jean-Claude Briand de Fleury et Jean-Luc Mauduit 1er adjoint.

19H

Devant la mairie le drapeau de Fleury va maintenant côtoyer le drapeau de Lussac, les drapeaux français et européen. Discours des deux maires et de Marie-Claude Dudognon, à l'origine du jumelage.



Un repas du soir a été organisé à la Mésou avec l'ensemble de nos conseillers avec un échange de cadeaux.



Vendredi 19, départ pour une visite d'Oradour-sur-Glane : Cette visite a été commentée par M. Philippe Lacroix, Maire d'Oradour. 2h d'histoire et de recueillement.



Fleury a ensuite rejoint Nauviale dans l'Aveyron pour préparer un nouveau jumelage.



Samedi matin, Daniel Roc, Jean-Luc Mauduit, Jessica Riffaud et Daniel Maitre, ont rejoint Fleury à Nauviale. Nous avons été accueillis par M. le Maire Sylvien Couffignal et son conseil.

Visites très agréables et pleines d'émotions qui vont laisser beaucoup de souvenirs.

En 2025, Lussac se déplacera à Fleury pour leur rendre une nouvelle visite.